

N° 2023-038

OBJET :

Subventions 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 28 mars, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Vailly, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 22 mars 2023

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

## Résultat du vote :

votants : .....29  
pour : .....29  
contre : .....00  
abstention : .....00

Procurations ont été données :

- par Manuelle BUET à Gilbert DUPIEUX,
- par Margaux CASTEX à Fabien TROMBERT,
- par William CHALENCON à Rebecca VERMANT,
- par Alain DEGENEVE à Rémy VUATTOUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil communautaire d'attribuer, comme chaque année, les subventions aux associations et autres organismes intervenant dans le champ des compétences de la communauté de communes.

## Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- décide d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'année 2023 :
 

▫ Sporting Club Morzine Vallée d'Aulps	25 000,00 €
▫ FC Brevon	2 500,00 €
▫ Chablais Ski Team (CIE FFS / Pôle Mont-Blanc)	25 000,00 €
▫ Les Allobroges du Brevon (Trails du Brevon)	500,00 €
▫ OT Morzine (Trail des Hauts-Forts)	500,00 €
▫ Comité des Fêtes de Reyvroz (Trail de Reyv')	500,00 €
▫ ADMR de la Vallée d'Aulps	30 000,00 €
▫ ADMR des Dranses	4 000,00 €
▫ ADMR du Brevon	15 000,00 €
▫ ADMR du Marcellay	2 720,00 €
▫ Ametya	9 000,00 €
▫ Secours en Montagne – section Morzine	4 000,00 €
▫ Secours en Montagne – section Brevon	1 800,00 €
▫ Coeur d'Agate	900,00 €
▫ Association des jeunes sapeurs-pompiers Bellevaux-Lullin	500,00 €
▫ Association du Musée de la Musique Mécanique	
▪ subvention fonctionnement :	34 000,00 €
▪ subvention manifestations :	45 000,00 €
▫ La Rencontre (bibliothèque Morzine)	7 000,00 €
▫ Lire à Bellevaux	700,00 €
▫ Commune des Gets (bibliothèque)	1 000,00 €
▫ Association des conciliateurs de justice de la CA de Chambéry	500,00 €
▫ Collège Henri Corbet de Saint Jean d'Aulps	5 590,00 €
▫ Collège Notre Dame de Bellevaux	3 575,00 €
▫ CPIE Chablais-Léman	1 000,00 €
▫ MJC du Brevon	7 000,00 €
- autorise Monsieur le Président à signer les conventions de transparence financière nécessaires au versement des subventions supérieures à 23 000 euros,
- charge Monsieur le Président de procéder au versement de ces subventions.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....

AINS FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président  
Fabien TROMBERTLe secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD